

ÉVACUATION - GUIDE FILE ET SERRE FILE

Réf. FOR-PRG-008-002-J-052021

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne concernée par l'organisation de l'évacuation, amenée à occuper le rôle de guide file, serre file ou encore responsable d'évacuation .

DURÉE : 2,5 heures

GROUPE : 6 personnes maximum

PRÉREQUIS : Aucun.

TARIF HT : 390 € en INTRA entreprise

Obligation réglementaire :

Selon l'article R4227-38 du code du travail, « La consigne de sécurité incendie indique : Pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public ; ... ». De plus selon l'article R4227-39 : « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois... ».

Moyens pédagogiques / Méthodes appliquées :

La formation est composée d'une partie théorique via diaporama et d'une partie terrain pour appliquer les consignes d'évacuation.

Évaluation :

L'évaluation se compose d'un exercice terrain avec mise en scène d'une évacuation et un QCM via Quizzbox pour valider l'acquisition des compétences.

Sanction de la formation :

Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de la formation.

Personne chargée de l'animation de la formation :

Formatrice GELIB spécialiste des sujets relevant des domaines incendie.

OBJECTIFS

- Répartir et connaître les missions de chacun dans le cadre d'une évacuation
- Maîtriser les techniques à adopter et les consignes d'évacuation adaptées à la situation

PROGRAMME

Partie THÉORIQUE (1 heure)

Pourquoi faire une formation à l'évacuation ? :

Objectifs – Définitions – Réglementation – Statistiques – Risques et Enjeux

Principe de l'évacuation :

Signalisation – Eclairage – Plan d'évacuation

L'équipe d'évacuation :

Le responsable d'évacuation – Le Guide File - Le Serre File

La conduite à tenir :

L'alarme – L'alerte – Qui fait quoi – L'intervention des services de secours

Partie PRATIQUE (1,5 heures)

Découpage des secteurs d'évacuation.

Attribution des rôles par secteur.

Repérage des zones, des circuits d'évacuation prioritaires et des points sensibles.



Pour les demandes spécifiques ou concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités pour suivre la formation.